



NOTE DE SERVICE N°2-2022

Objet : Visites interdites au Centre Hospitalier de Thiers (sauf EHPAD)

Références : DIR-PB/MR/IP

Date : 5 janvier 2022

Destinataires :

- Visiteurs
- Ensemble du personnel

Dans le cadre du plan blanc en vigueur depuis le 8 décembre 2021 et compte tenu de la situation épidémiologique, **les visites sont interdites à partir du 6 janvier 2022** sauf cas particuliers :

- Avis médical d'un praticien pour les patients en fin de vie et ou en soins palliatifs ;
- En pédiatrie : 1 parent à la fois ;
- En gynécologie - obstétrique : Le père, pas d'autorisation de passer la nuit.

Toutefois, les familles doivent bénéficier d'informations concernant leurs proches selon les disponibilités des services.

Les modalités d'accès des bâtiments sont contrôlées de façon à limiter le flux entrant des visiteurs qui devront présenter :

- Leur pass sanitaire ;
- Leur convocation d'hospitalisation ou de consultation, Pas d'accompagnement, sauf exception et sur avis médical.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre cette épidémie.

Le Directeur par intérim,

Patrice BEAUVAIS

